

PRIX SFR - AFPPE

La Société Française de Radiologie souhaite encourager la recherche paramédicale et propose un prix de 2 000 € pour mettre à l'honneur un projet de recherche manipulateur.

OBJECTIF

Ce prix vise à récompenser **une étude pilote** pour justifier l'intérêt de la recherche et sa faisabilité, étude pilote qui pourra donner lieu par la suite à un dépôt de projet de plus grande envergure de type PHRIP.

LE CHAMP DE LA RECHERCHE

Les thématiques devront s'inscrire impérativement dans le champ de la compétence paramédicale des manipulateurs : qualité et sécurité des soins, dosimétrie, validation de pratiques innovantes dans le parcours des soins du patient, organisations paramédicales.

ELIGIBILITE DES PROJETS DE RECHERCHE

Pour être recevable le projet de recherche doit s'inscrire dans le champ de compétence des manipulateurs et être porté (chef de projet principal) par un manipulateur :

- Projet de recherche en soins (production de nouvelles connaissances).
- Impact réel sur la pratique professionnelle au bénéfice des patients.
- Etudes pilotes monocentriques
- Type descriptives, qualitatives, quantitatives,...
- Durée maximale des projets : 2 ans

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre manipulateur d'électroradiologie médicale.
- Date limite de candidature : 15 septembre
- Envoi du formulaire de soumission à : commission.recherche@afppe.com
- Seuls les dossiers dûment remplis et contenant TOUS les documents exigés seront examinés par le jury.
- Un projet de recherche peut être représenté une fois s'il n'a pas été retenu et s'il a fait l'objet de corrections tenant compte des remarques du jury.

COMPOSITION DU JURY

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé de membres de la Société Française de Radiologie (SFR) et de membres du Collège scientifique de l'Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie (AFPPE).

L'organisation de l'évaluation sera dirigée par les coordonnateurs du Collège scientifique de l'AFPPE, indépendamment de la commission recherche.

CRITERES DE SELECTION

Le jury sera particulièrement sensible aux caractéristiques suivantes :

- L'originalité du projet et la pertinence de la recherche vis-à-vis de l'état actuel des connaissances : sujet de recherche ou méthode innovant(e) par rapport à l'existant. Le projet doit apporter des éléments nouveaux par rapport aux études déjà réalisées. L'impact prévu des résultats du projet doit être sur le plan des pratiques professionnelles. Le projet doit être transposable sur d'autres centres.
- La qualité du dossier et la rigueur méthodologique: Contexte pris en compte de manière pertinente; Justification scientifique du projet; Bibliographie pertinente, bien référencée et bien renseignée; Question de recherche claire; Hypothèse(s) posée(s); Objectifs du projet (objectif principal et objectifs secondaires); Retombées attendues (enjeux économiques, évolution de réglementation ou de pratique...); Modalités de l'étude (monocentrique, multicentrique, comparative...); Choix de la population (critères d'inclusion et de non inclusion); Modalités de recueil et d'analyse des données; Critères d'évaluation...
- La faisabilité : L'opérationnalité doit être réaliste et claire, un plan d'action et un délai envisagés.
- La dimension interdisciplinaire
- Le respect du cadre éthique de la recherche

SOUTIEN METHODOLOGIQUE DE LA COMMISSION RECHERCHE

La commission recherche de l'AFPPE se tient à la disposition de tous les porteurs de projets pour leur apporter conseil et aide méthodologique.

Contact par mail à l'adresse : commission.recherche@afppe.com

ATTRIBUTION DU PRIX

Les candidats seront avisés par courriel de la décision du jury au cours de la première quinzaine d'octobre.

REMISE DES PRIX

La remise du Prix aura lieu lors des Journées Françaises de Radiologie qui se tiendront en octobre à Paris

VALORISATION DES TRAVAUX SOUTENUS :

- Présentation du primant sur la revue du quotidien des JFR
- Parution d'un article sur la revue du Manipulateur
- Mise en ligne sur le site Internet de la SFR et de l'AFPPE : une présentation du prix figurera sur le site Internet de la SFR et de l'AFPPE (nom du lauréat, photographie, cursus,.....).
- Restitution : les lauréats seront conviés à présenter les résultats de leurs travaux au cours des JFR ou des journées scientifiques suivantes.